

REPIES



**RESEAU DES EXPERTS ET PRATICIENS
DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE AU SENEGAL**

**CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE
A L'USAGE DU BLOG**

Nous, membres du Réseau des Experts et Praticiens de l'Intelligence Economique au Sénégal, nous engageons à :

- Toujours communiquer tous les projets d'articles au Comité Editorial composé des pilotes de groupes, et coordonné par Monsieur Demba SY julesdemba@yahoo.fr qui aura la charge, après avis dudit Comité, de les faire suivre à l'instance de régulation epie.epie@yahoo.fr , seule autorité habilitée à valider et à mettre en ligne des articles dans le blog ;
- Eviter les plagats et penser scrupuleusement à mettre entre guillemets les phrases, mots ou groupes de mots empruntés aux tiers ; Mettre les références des auteurs pour les photos et images utilisées en illustration ;
- Positiver avec sérénité et convivialité toute attaque, fût-elle démagogique et mal intentionnée, dont nos articles pourraient faire l'objet ;
- Accepter les commentaires des autres, même les plus provocants à dessein sans polémique ni réplique intempestive, selon les règles de courtoisie, du savoir-faire et du savoir-être ;
- Proposer au Comité Editorial, tous les mois, au moins deux articles par groupe ;
- N'effectuer aucun commentaire sur le blog en réponse à des attaques sans l'aval de l'Instance de Régulation.
- Respecter scrupuleusement le présent code d'éthique et de déontologie du blog des « Praticiens africains de l'Intelligence économique » dont l'Instance de régulation est constituée par la Direction de l'EPIE, l'EGE, la Présidence du REPIES, et l'expert conseil en la matière M. SECK M. TIDIANE.

L'INSTANCE DE REGULATION DU BLOG